# Hommes et femmes à Madīnat al-Zahrā' (Xe siècle): des espaces urbains entre ségrégation sexuée et mixité\*

Men and women in Madīnat al-Zahrā' (10<sup>th</sup> century): urban spaces between sexual distribution and mixing of the sexes

### Christine Mazzoli-Guintard

Université de Nantes (Francia) mazzoli.guintard@orange.fr.

Recibido el 25 de enero de 2013. Aceptado el 15 de febrero de 2014. BIBLID [1134-6396(2014)21:1; 5-25]

### RESUMEN

En Madīnat al-Zahrā', hombres y mujeres vivían en espacios urbanos regidos por un sistema de género definido por una estricta segregación sexuada con mescolanza regulada donde no se podían evitar los contactos, en las casas o en la aljama, y con exclusión de las mujeres de los espacios del poder. A pesar de esta exclusión, las mujeres estaban representadas en los espacios que servían al ritual del poder y la ciudad siempre llevó un nombre femenino.

**Palabras claves**: Madīnat al-Zahrā'. Relaciones de género. Segregación por género. Historia urbana. Evergetismo femenino. Ciudades del Islam.

### ABSTRACT

In Madīnat al-Zahrā', men and women lived in urban spaces dominated by a regime of gender defined by a strict sexual segregation, with a regulated mixing where we could not avoid the contacts, in houses or aljama, and with exclusion of the women from the spaces of the power. In spite of this exclusion, the women were present in the spaces used for the rituals of the power and the city always bore a feminine name.

**Key words:** Madīnat al-Zahrā'. Gender relations. Sexual segregation. Urban history. Feminine evergetisme. Islamic cities.

\* Ce travail s'inscrit dans le *Proyecto de Excelencia HUM-5709: La arquitectura en Andalucía desde una perspectiva de género.* Mes remerciements à María Elena Díez Jorge, Nicolas Drocourt, Mohamed Méouak et María Jesús Viguera Molins pour leurs aimables précisions.

### **SUMARIO**

1.—Hombres y mujeres en Madīnat al-Zahrā': repartición sexuada de los espacios urbanos. 1.1.—Un régimen de género de estricta segregación sexuada. 1.2.—Una mescolanza regulada y controlada. 2.—Género y espacios del poder en Madīnat al-Zahrā': ¿espacios estrictamente masculinos? 2.1.—Los espacios del poder en Madīnat al-Zahrā': afirmación del carácter masculino y exclusión de las mujeres. 2.2.—Imágenes femeninas y espacios del poder. 3.—Las transgresiones de al-Zahrā' o el arte de respetar la norma. 3.1.—Al-Zahrā': símbolos y orígenes. 3.2.—La fuerza de la norma. 4.—Conclusions.

Dans l'historiographie des villes d'al-Andalus, Madīnat al-Zahrā' occupe une place remarquable, non seulement par le très grand nombre des publications qui lui furent consacrées et la qualité de celles-ci, mais encore parce que les recherches menées sur le site commencèrent dès les années 1910: les sources arabes relatives à la ville palatine de 'Abd al-Raḥmān III ont fait l'objet de plusieurs études¹, un très bel ouvrage de synthèse rassemblant les données relatives aux structures mises au jour par les investigations de terrain a été récemment publié² et au site archéologique est même associée une revue, Cuadernos de Madīnat al-Zahrā', Revista de difusión científica del Conjunto Arqueológico Madīnat al-Zahrā'. Ville palatine, Madinat al-Zahrā' a bien entendu fait l'objet de multiples et stimulantes analyses en termes de pouvoir, visant à souligner les modes d'expression de la dignité califale dans le bâti, au travers de choix topographiques, architecturaux, décoratifs⁴, s'attachant à comprendre comment le protocole des cérémo-

- 1. LABARTA, Ana et BARCELÓ, Carmen: "Las fuentes árabes sobre al-Zahrā': estado de la cuestión". *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā*, 1 (1987), 93-106; MÉOUAK, Mohamed: "Madīnat al-Zahrā' en las fuentes árabes del Occidente islámico". *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 5 (2004), 53-80.
- 2. VALLEJO TRIANO, Antonio: La ciudad califal de Madīnat al-Zahrā', Arqueología de su arquitectura. [Cordoue], Almuzara, 2010. Cette synthèse récente ne doit pas faire oublier les apports de HERNÁNDEZ GIMÉNEZ, Félix: Madīnat al-Zahrā', Arquitectura y decoración. Granada, Patronato de la Alhambra, 1985.
- 3. Publiée à partir de 1987, de manière irrégulière, cette revue comporte une section intitulée *Crónica del conjunto* et elle sert, entre autres mais non exclusivement, à la diffusion de travaux relatifs au site de Madīnat al-Zahrā'.
- 4. Les publications sur cette thématique sont très nombreuses; parmi les plus significatives, voir ACIÉN ALMANSA, Manuel: "Madīnat al-Zahrā' en el urbanismo musulmán". *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā*', 1 (1987), 11-26; PUERTA VÍLCHEZ, José Miguel: "Ensoñación y construcción del lugar en Madīnat al-Zahrā'". Dans ROLDÁN CASTRO Fátima (coord.): *Paisaje y naturaleza en al-Andalus*. Granada: El Legado andalusí, 2004, pp. 313-338; VALLEJO TRIANO, Antonio (coord.): *Madīnat al-Zahrā', el salón de 'Abd al-Raḥmān III*. Sevilla, Junta de Andalucía, 1995.

nies servit à magnifier la dignité du souverain<sup>5</sup> ou comment le calife de Cordoue s'efforça, par le choix d'un symbolisme paradisiaque, de dépasser son rival fāṭimide<sup>6</sup>.

Ces analyses d'un fait urbain en termes de pouvoir ont gommé la présence et le rôle des acteurs sociaux, à l'exception toutefois —exception remarquable!—, de silhouettes féminines. Dans Mujeres en al-Ándalus, véritable somme pour l'histoire des femmes, Manuela Marín revient sur le récit qui narre les circonstances de la fondation de Madīnat al-Zahrā': bien connu, ce texte lie intimement la création de la ville au caprice d'une femme, al-Zahrā', et à l'argent laissé en héritage par une autre femme, dont les chroniqueurs taisent le nom. À l'interprétation classique sur la valeur historique du récit, Manuela Marín ajoute une analyse en termes d'histoire des femmes, montrant à quel point la présence féminine dans le mythe de fondation de la ville palatine reflète une tradition misogyne bien ancrée dans l'Islam médiéval, tout comme elle l'est d'ailleurs dans l'ensemble du monde au Moyen Âge. La place tenue par des femmes dans la création de Madīnat al-Zahrā' figure aussi dans l'analyse, menée en termes historiographiques par María Elena Díez Jorge, du rôle des femmes d'al-Andalus dans la construction: elle souligne le rôle passif des femmes, réelles ou imaginaires, qui inspirent l'événement et donnent l'impulsion, tandis que l'homme est le véritable acteur de la construction8. Madīnat al-Zahrā' ne peut-elle donc permettre de tisser des liens entre histoire des villes, d'un côté, et histoire des femmes et histoire du genre, de l'autre et, par là même, d'apporter à une ville bien connue l'éclairage nouveau d'une histoire au féminin toujours plus dynamique?

L'histoire du genre appliquée à la période médiévale est, en effet, devenue un domaine de recherche incontournable qui reste associée à l'histoire

- 5. BARCELÓ, Miguel: "El Califa patente: el ceremonial omeya de Córdoba o la escenificación del poder". Dans PASTOR, Reyna et al.: Estructuras y formas del poder en la historia: Jornadas de Estudios Históricos (2, 1990). Salamanca, Ediciones Universidad de Salamanca, 1991, pp. 51-71; KRÜGER Kristina: "Die Palaststadt Madînat al-Zahrâ' bei Córdoba als Zentrum kalifaler Machtausübung". Dans BAUER, Franz Alto (éd.): Visualisierungen von Herrschaft, Frühmittelalterliche Residenzen Gestalt und Zeremoniell (Byzas, 5). Istanbul, Veröffentlichungen des Deutschen Archäologischer Instituts Istanbul, 2006, pp. 233-271.
- 6. FIERRO, Maribel: "Madīnat al-Zahrā', el paraíso y los fatimíes". *Al-Qanţara*, XXV-2 (2004), 299-327.
  - 7. MARÍN, Manuela: Mujeres en al-Ándalus. Madrid, CSIC, 2000, pp. 79-82.
- 8. DÍEZ JORGE, María Elena: "Women and the Architecture of al-Andalus (711-1492): a historiographical analysis". Dans MARTIN, Therese (éd.): *Reassessing the Roles of Women as 'Makers' of Medieval Art and Architecture*. Leiden-Boston, Brill, 2012, pp. 491-495.

des femmes: comme le souligne Didier Lett dans un récent et stimulant manuel<sup>9</sup>:

"...l'histoire du genre est un mouvement, étroitement et historiquement lié à l'histoire des femmes mais s'en distingue. Si l'objectif de cette dernière est de reconstituer les expériences de vie des femmes dans le passé, l'histoire du genre traite de la création, de la diffusion et de la transformation des systèmes symboliques fondés sur les distinctions homme/femme".

Or, l'analyse de ces systèmes symboliques à laquelle se consacre l'histoire du genre ne peut être séparée de l'histoire des femmes, dont l'écriture, ainsi que l'ont récemment rappelé Geneviève Bührer-Thierry et Charles Mériaux: "ne signifie pas prendre seulement en considération 'les femmes' qui n'existent pas en tant que groupe constitué, mais plutôt les relations entre les hommes et les femmes comme une partie intégrante de l'Histoire totale"10. L'histoire du genre et l'histoire des femmes ont ainsi éclairé, de manière nouvelle, l'organisation des rapports sociaux dans les sociétés médiévales et elles ont enrichi, entre autres, l'histoire urbaine de l'Occident médiéval: le va-et-vient entre systèmes symboliques et pratiques permet de comprendre la définition strictement masculine de l'espace du pouvoir, l'exclusion des femmes des prises de décisions communales ayant entraîné leur mise à l'écart des lieux publics; ce va-et-vient permet aussi de saisir dans toute sa vigueur le système de distribution des croyants dans l'espace ecclésial, les hommes se tenant au sud et à droite, les femmes au nord et à gauche, pratiques qui, en plaçant les hommes du côté des élus et les femmes du côté des damnés, montrent et rappellent la hiérarchie hommes-femmes<sup>11</sup>. L'histoire urbaine d'al-Andalus a aussi bénéficié de ces approches novatrices: l'ouvrage de Manuela Marín fourmille d'indications sur la présence des femmes dans certains espaces urbains, présence régulée qui obéit au principe d'une stricte ségrégation sexuée<sup>12</sup>.

C'est en rapprochant les postulats de l'histoire urbaine et ceux de l'histoire du genre que nous nous proposons d'examiner la ville palatine de Madīnat al-Zahrā': pour l'histoire urbaine, ville et société ne se comprennent que dans leurs interrelations et "ce 'bricolage unificateur' qu'est l'histoire

<sup>9.</sup> LETT, Didier: Hommes et femmes au Moyen Âge, Histoire du genre XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle. Paris, Armand Colin, 2013, pp. 9-11.

<sup>10.</sup> BÜHRER-THIERRY, Geneviève et MÉRIAUX, Charles: "Femmes de pouvoir et pouvoir des femmes dans le haut Moyen Âge". Dans CORNETTE, Joël et BIGET, Jean-Louis: Le grand atelier de l'histoire de France, Le Moyen Âge. Paris, Belin, 2012, p. 63.

<sup>11.</sup> LETT, Didier: Hommes et femmes au Moyen Âge..., op. cit., pp. 111-112 et 137-138.

<sup>12.</sup> MARÍN, Manuela: Mujeres..., op. cit., pp. 118-120 et 229-252.

urbaine embrasse l'ensemble des problèmes qui se posent aux villes, aux hommes et aux femmes qui y vivent"<sup>13</sup>; pour l'histoire du genre, les rapports sociaux de sexe se traduisent par des régimes de genre, c'est-à-dire "un agencement particulier et unique des rapports de sexe dans un contexte historique, documentaire et relationnel spécifique"<sup>14</sup>. À Madīnat al-Zahrā', au X<sup>e</sup> siècle, hommes et femmes se côtoient, partagent nécessairement des espaces urbains et définissent des territoires; leurs pratiques se fondent sur une norme, la répartition sexuée des espaces dans les villes de l'Islam médiéval. Ce sont ces liens entre norme et pratiques que nous nous proposons d'examiner, dans le cadre d'une ville palatine dont nous connaissons principalement l'agencement et le fonctionnement de la zone des palais.

# 1.—Hommes et femmes à Madīnat al-Zahrā': répartition sexuée des espaces urbains

# 1.1.—Un régime de genre à stricte ségrégation sexuée

Sur le contexte historique dans lequel s'inscrit Madīnat al-Zahrā', tout a été dit et maintes fois répété, de telle sorte qu'il est inutile de s'y attarder et qu'il suffit de rappeler les deux thèses avancées sur le moment et le motif de la fondation: pour les uns, sur un fond de rivalités avec les Fāṭimides, 'Abd al-Raḥmān III proclame le califat en 929 et, afin de rendre visible et éclatante sa nouvelle dignité, il fait ériger une superbe ville palatine à partir de 936<sup>15</sup>; pour les autres, après le désastre de Simancas, survenu le 8 août 939 et imputé à des chefs de l'armée, le calife ne se sent plus en sécurité dans son palais cordouan et il entame, deux ans plus tard, la construction d'une ville solidement fortifiée<sup>16</sup>. Si la ville fondée par le premier Fāṭimide

- 13. PINOL, Jean-Luc (dir.): "Introduction générale", *Histoire de l'Europe urbaine*, I, *De l'Antiquité au XVIII*e siècle. Paris, Seuil, 2003, pp. 7-8.
- 14. LETT, Didier: "Les régimes de genre dans les sociétés occidentales de l'Antiquité au XVIII<sup>e</sup> siècle". *Annales HSS*, 67-3 (2012), 563-572, en part. pp. 565-566.
- 15. Ainsi, et entre autres, ACIÉN ALMANSA, Manuel: "Madīnat al-Zahrā'...", op. cit., pp. 16-17; ALMAGRO, Antonio: "La arquitectura en al-Andalus en torno al año 1000: Medina Azahra". Dans La Península Ibérica en torno al año 1000, VII Congreso de Estudios Medievales. Ávila, Fundación Sánchez-Albornoz, 2001, pp. 167-191; PUERTA VÍLCHEZ, José Miguel: "Ensoñación y construcción...", op. cit., p. 314; MÉOUAK, Mohamed: "Madīnat al-Zahrā', le prétexte monumental des Umayyades de Cordoue. Réflexions sur la construction, le pouvoir et le politique". Acta Orientalia, 69 (2008), 211-230, en part. pp. 213-214; VALLEJO TRIANO, Antonio: La ciudad califal..., op. cit., pp. 119-139.
- 16. L'hypothèse d'une construction postérieure à Simancas fut avancée par CHAL-META, Pedro: "Simancas y Alhándega". *Hispania*, 36 (1976), 359-444, en part. pp. 397-398.

en 912 et inaugurée en 921, Mahdiyya, rompt géographiquement avec la capitale des Aţlabides et installe le centre vital du pays sur une presqu'île rocheuse, du moins jusque vers 948<sup>17</sup>, en revanche, Madīnat al-Zahrā' est bâtie à quelque six kilomètres de Cordoue et les deux villes fonctionnent ensemble, en un bipôle urbain original: les califes partagent en effet leur existence entre Cordoue et Madīnat al-Zahrā' et un tissu urbain continu, quoiqu'aéré, relie peu à peu les deux pôles de la capitale du califat sunnite d'Occident<sup>18</sup>. Née sous le signe de l'apogée des Omeyyades de Cordoue, Madīnat al-Zahrā' est une ville palatine dans une société pleinement arabisée et islamisée, aux structures sociales caractérisées par un système de filiation rigoureusement patrilinéaire, ainsi que par une stricte séparation des sexes et l'exclusion des femmes de toute activité publique.

Sur la ville palatine du calife de Cordoue, les auteurs arabes se sont souvent exprimés, pour louer la splendeur de son architecture, dont les souvenirs demeurent jusqu'à une époque tardive et jusqu'au lointain Orient: Yāqūt (m. 1229, Alep) évoque le splendide complexe bâti par le souverain et compile des vers évocateurs d'un lieu d'agrément dont la douceur rappelle le paradis; Ibn Ḥallīqān (m. 1282, Damas) y voit l'une des plus merveilleuses constructions au monde. Les éloges laissent parfois la place à la critique, la plus célèbre étant celle du cadi de Cordoue Mundīr b. Sa'īd (m. 966) qui reproche au calife d'être tellement absorbé par sa fondation qu'il en oublie la prière du vendredi; les sources sur l'anecdote, recensées par Helena de Felipe, sont tardives, les plus anciennes remontant aux dernières années du XI° siècle 19. Et même si la possibilité de pouvoir censurer un calife sunnite est une manière de montrer sa piété et de le renforcer comme le souligne

LABARTA, Ana et BARCELÓ, Carmen: "Las fuentes árabes...", p. 96 ne se prononcent pas sur le motif de la fondation, mais développent une intéressante argumentation en faveur de 329/940-941. FIERRO, Maribel: "Madīnat al-Zahrā'...", *op. cit.*, p. 300 retient le besoin de sécurité comme motif premier et l'année 329.

<sup>17.</sup> TALBI, Mohamed: "al-Mahdiyya". Dans *Encyclopédie de l'Islam*. Leiden-Paris, Brill-Maisonneuve et Larose, 1986, t. V, pp. 1236-1238: en 948, le calife fāṭimide s'installe dans une nouvelle ville palatine auprès de Kairouan, al-Manṣūriyya.

<sup>18.</sup> MAZZOLI-GUINTARD, Christine: "Cordoue et Madīnat al-Zahrā': remarques sur le fonctionnement d'une capitale à double polarité". *Al-Qanţara*, XVIII (1997), 43-64; ACIÉN ALMANSA, Manuel et VALLEJO TRIANO, Antonio: "Urbanismo y Estado islámico: de Corduba a Qurṭuba-Madīnat al-Zahrā'". Dans CRESSIER, Patrice et GARCÍA-ARENAL, Mercedes (éds.): *Genèse de la ville islamique en al-Andalus et au Maghreb occidental*. Madrid, Casa de Velázquez-CSIC, 1998, pp. 107-136.

<sup>19.</sup> FELIPE, Helena de: *Identidad y onomástica de los beréberes de al-Andalus*. Madrid, CSIC, 1997, pp. 209-212: les premiers auteurs à évoquer l'attitude critique du cadi sont les *Andalusies* al-Rušāṭī (1074-1147) et Ibn Ḥāqān (1087-1134).

Maribel Fierro<sup>20</sup>, les paroles acerbes apparaissent à l'époque des Almoravides, Ibn Ḥayyān (987-1076) s'étant gardé de toute critique. Dans ces sources, rédigées par des hommes pour un lectorat en très grande majorité masculin, même si al-Andalus a compté des femmes de lettres<sup>21</sup>, quelle peut être la place des femmes?

Très secondaire, ainsi que l'a bien montré María Jesús Viguera Molins: les chroniques participent de cette ségrégation sexuée en donnant aux femmes un rôle très mineur et dévalorisant; lorsqu'elles agissent sur la scène politique par exemple, c'est pour fomenter des intrigues. Et de conclure:

"Las Crónicas [...] contribuyen a mantener y a justificar la situación privada femenina, su no capacidad, ni medios, ni marco institucional, ni posibilidades, ni decoro ... respecto a la actuación pública que osen emprender; por eso, el espacio que dedican a las mujeres es sólo un espacio prestado"<sup>22</sup>.

Ainsi, quand une femme agit sur la scène politique, contrevenant à la norme patriarcale et agnatique, le chroniqueur lui fait cumuler les connotations négatives qui soulignent sa transgression: en 833, une certaine Ğamīlah combat aux côtés de son frère contre les troupes de l'émir; María Jesús Viguera Molins a souligné à quel point cette femme viole l'ordre établi, en tant que berbère, en tant que rebelle au pouvoir en place, en tant que guerrière remarquable, mais aussi parce que, faite prisonnière, elle épouse un chrétien et apostasie<sup>23</sup>. Il faut donc s'attendre à ce que les silhouettes féminines évoquées par des auteurs arabes dans la zone des palais d'une ville palatine soient des figures mineures, secondaires, dépréciées. Comme, par ailleurs, les fouilles menées à Madīnat al-Zahrā' l'ont été dans la zone palatine de la ville, afin de mettre en évidence une architecture du pouvoir, elles ont ignoré la place des femmes dans la capitale du califat. Autrement dit, les sources textuelles et matérielles ont laissé peu de place à l'élément féminin à Madīnat al-Zahrā'; éternelle litanie des études de genre, cette

- 20. FIERRO, Maribel: "Madīnat al-Zahrā'...", op. cit., pp. 322-325.
- 21. Voir, par exemple, ÁVILA, María Luisa: "Women in andalusi Biographical Sources". Dans MARÍN, Manuela et DEGUILHEM, Randi (éds.): *Writing the Feminine: Women in Arab Sources*. London-New York, I. B. Tauris Publishers, 2002, pp. 149-163.
- 22. VIGUERA MOLINS, María Jesús: "Reflejos cronísticos de mujeres andalusíes y magrebíes". *Anaquel de Estudios Árabes*, 12 (2001), 829-841, en part. pp. 837 et 840-841.
- 23. VIGUERA MOLINS, María Jesús: "Una andalusí en Galicia y sus cuatro 'transgresiones'". Dans TORO CEBALLOS, Francisco et RODRÍGUEZ MOLINA, José (coord.): *Estudios de frontera. 8. Mujeres y fronteras.* Jaén, Diputación Provincial de Jaén, 2011, pp. 497-505.

difficulté ne doit pas empêcher la collecte des rares bribes d'information relatives aux femmes dans la ville du premier calife cordouan<sup>24</sup>.

Enfin, le régime de genre suppose un détour par l'examen du contexte relationnel, puisque la distinction de sexe doit être étudiée au sein de l'ensemble des relations sociales.

"Dans l'interaction, l'identité sexuée est parfois déterminante, parfois insignifiante. Le genre est un critère de distinction parmi d'autres, aux côtés d'autres types de relations socioculturelles qu'il convient de ne jamais oublier: âge, position dans le cycle de vie, génération, condition sociale, appartenance urbaine ou rurale, statut marital, place dans la parenté, etc."<sup>25</sup>.

Sur tous ces points, Manuela Marín a mis en évidence l'existence de catégories bien différentes de femmes: seules les femmes vivant en milieu urbain apparaissent dans les sources; certaines exercent des activités rémunérées en dehors de la maison, le recours au travail salarié des femmes pour compléter les ressources familiales étant un signe de dégradation sociale. Et elle livre une donnée essentielle à la compréhension du régime de genre à Madīnat al-Zahrā': la présence du corps féminin en dehors de son espace intime est soumis à une occultation qui est d'autant plus stricte que la catégorie sociale à laquelle la femme appartient est élevée<sup>26</sup>. Comment le régime de genre à stricte ségrégation sexuée auquel obéissent les hommes et les femmes de Madīnat al-Zahrā' se manifeste-t-il dans l'espace urbain? Il convient de distinguer la mixité rigoureusement contrôlée dans les lieux que les deux sexes fréquentent, la maison ou la mosquée par exemple, et l'exclusion, en principe absolue, de l'élément féminin dans les espaces du pouvoir politique, espaces protocolaires de réception en particulier.

### 1.2.—Une mixité régulée et contrôlée

Madīnat al-Zahrā', comme l'ensemble des villes al-Andalus, est soumise à une territorialité essentiellement masculine, c'est-à-dire que les hommes organisent les territoires urbains, ces espaces sur lesquels ils projettent leurs structures sociales, fixant ainsi les lieux où les femmes sont admises et sous quelles conditions<sup>27</sup>. Il convient en effet de dépasser la polarité

<sup>24.</sup> Sur cette difficulté maintes fois évoquée, cf. MARÍN, Manuela: *Mujeres..., op. cit.*, pp. 18-27.

<sup>25.</sup> LETT, Didier: Hommes et femmes au Moyen Âge..., op. cit., p. 10.

<sup>26.</sup> MARÍN, Manuela: *Mujeres...*, op. cit., pp. 113-175 et 177-252.

<sup>27.</sup> MAZZOLI-GUINTARD, Christine: "Réflexions autour de la territorialité féminine dans la Cordoue *andalusi*". Dans TORO CEBALLOS, Francisco, *op. cit.*, pp. 283-293.

espace féminin/espace masculin superposée à privé/public et de penser les territoires de la ville comme "se répartissant entre l'espace du dedans et l'espace du dehors, sans échapper nulle part au contrôle masculin" Parler de territoires féminins revient à évoquer des "espaces, au sens matériel ou symbolique, où [les femmes] auraient la possibilité de manifester une certaine autonomie, voire une autorité ou des prérogatives spécifiques" dans la ville palatine du calife de Cordoue, les territoires féminins sont vraisemblablement l'exception.

Sur les espaces résidentiels de Madīnat al-Zahrā', la recherche a réuni un certain nombre de données<sup>30</sup>: palais du calife, maisons des dignitaires ou de la domesticité, l'habitat répond au schéma de la maison à patio, introvertie, où la cour permet la circulation entre les pièces de la demeure. Si la maison, espace clos, a souvent été présentée comme l'espace féminin par excellence<sup>31</sup>, elle est aussi un espace qui s'ouvre à la mixité lorsqu'elle accueille des visiteurs: les femmes, en particulier dans les familles des couches aisées de la société, doivent alors quitter la pièce où l'hôte va être reçu ou se cacher derrière un rideau, c'est-à-dire que la mixité est soigneusement régulée<sup>32</sup>. C'est de cette manière qu'il faut envisager le fonctionnement des maisons à Madīnat al-Zahrā' d'autant que certaines, comme celle de Ğa'far, sont dotées d'un espace de représentation destiné à la réception des hôtes, à côté d'un espace privé<sup>33</sup>.

Les nombreuses femmes qui vivaient dans la zone des palais sont présentées en ces termes par un chroniqueur tardif du Maghreb, Ibn `Idārī: "le

- 28. Comme l'exprime, pour le monde grec, BRUIT-ZAIDAMN, Louise: "Les territoires religieux des femmes grecques". Dans BARD, Christine (dir.): *Le genre des territoires: masculin, féminin, neutre*. Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2004, pp. 15-26.
  - 29. Ibid., p. 15.
- 30. ALMAGRO, Antonio: "La arquitectura en al-Andalus..."; VALLEJO TRIANO, Antonio: "La vivienda de servicios y la llamada casa de Ŷa`far". Dans *La casa hispanomusulmana, Aportaciones de la arqueología-La maison hispano-musulmane, Apports de l'archéologie*. Granada, Patronato de la Alhambra y Generalife, 1990, pp. 129-145 et *La ciudad califal...*, op. cit.
- 31. EPALZA, Mikel de: "La mujer en el espacio urbano musulmán". Dans VIGUERA MOLINS, María Jesús (éd.): La mujer en al-Andalus, Reflejos históricos de su actividad y categorías sociales. Madrid-Sevilla, Universidad Autónoma de Madrid-Ed. Andaluzas Unidas, 1989, pp. 53-60; AGUILAR, Victoria et MARÍN, Manuela: "Las mujeres en el espacio urbano de al-Andalus". Dans NAVARRO PALAZÓN, Julio (éd.): Casas y palacios de al-Andalus. Grenade, El Legado andalusí-Lunwerg Ed., 1995, pp. 39-44; VALENCIA, Rafael: "La mujer y el espacio público de las ciudades andalusíes". Dans CALERO SECALL, Ma Isabel et FRANCIA SOMALO, Rosa (coord.): Saber y vivir: mujer, antigüedad y medievo. Málaga, Universidad de Málaga, 1996, pp. 113-125.
  - 32. MARÍN, Manuela: Mujeres..., op. cit., p. 237.
  - 33. VALLEJO TRIANO, Antonio: "La vivienda de servicios...", op. cit.

nombre de femmes (al-nisā'), dans le palais d'al-Zahrā', grandes et petites, et des servantes (al-kibār wa-l-sītār wa hīdam al-hīdma), était de 6300"34. Al-nisā', à comprendre ici dans son signifié générique<sup>35</sup>, renvoie à l'ensemble des femmes qui vivaient dans le palais; sans surprise, l'auteur leur donne une place secondaire dans le discours, les évoquant après les 3750 esclaves (fityān) de ce même palais. Parmi les femmes du harem, se trouvent les servantes employées à l'entretien quotidien des maisons du calife et des membres de sa cour: hīdam (pluriel de hādīm) désigne les serviteurs et Manuela Marín, soulignant que l'expression hīdam al-hīdma est associée à la sphère palatine, suggère de voir là les servantes qui s'occupent des tâches domestiques<sup>36</sup>. La distinction entre "grandes et petites" renvoie-t-elle à un critère social, opposant le groupe des servantes, les femmes insignifiantes, sans importance, au groupe des femmes de haut rang, appartenant à la famille du prince<sup>37</sup>? Ainsi que l'a souligné María Elena Díez Jorge, le harem est en effet à envisager comme une institution complexe, où demeuraient non seulement les épouses et concubines du souverain, mais aussi les femmes de sa famille, sœurs, tantes, nièces, belles-sœurs veuves, ainsi que le personnel féminin, préceptrices, servantes, esclaves<sup>38</sup>. Dans le harem, les frontières entre les catégories sociales restent perméables: les esclaves devenues mères d'un héritier étaient affranchies et comptaient alors parmi les épouses du calife. Tel fut le sort de Margan, favorite de 'Abd al-Rahman III et mère d'al-Hakam II, ou de Subh, favorite d'al-Hakam II et mère d'Hīšām II, concubines affranchies, qu'Ibn Ḥazm désigne d'ailleurs par al-hādīma<sup>39</sup>.

Les  $h\bar{\imath}dam$  devaient être actives dans les cuisines, auprès des deux fours mis au jour par les fouilles dans la maison de service qui jouxte la maison de  $\check{G}a$  far, d'une part, et dans l'espace trapézoïdal qui alimentait le personnel des édifices supérieurs, de l'autre<sup>40</sup>. Dans la maison de service voisine de la

- 35. MARÍN, Manuela: Mujeres..., op. cit., p. 33 sur les signifiés du terme.
- 36. *Ibid.*, pp. 42-43.

- 38. DÍEZ JORGE, María Elena: "Women and the Architecture...", op. cit., p. 516.
- 39. MARÍN, Manuela: Mujeres..., op. cit., p. 44.
- 40. VALLEJO TRIANO, Antonio: La ciudad califal..., op. cit., p. 158.

<sup>34.</sup> IBN `IDĀRĪ: Histoire de l'Afrique du nord et de l'Espagne musulmane intitulée Kitāb al-Bayān al-Mughrīb, éd. Georges S. COLIN et Évariste LÉVI-PROVENÇAL, Leyde, Brill, 1951, t. II, p. 247. Ibn al-Ḥaṭīb donne un chiffre voisin, 6750 (cité par VALLVÉ BERMEJO, Joaquín: "Sobre demografia y sociedad en al-Andalus (siglos VIII-XI)". Dans Al-Andalus: sociedad e instituciones. Madrid, RAH, 1999, p. 54).

<sup>37.</sup> E. Fagnan avait traduit par "des femmes, vieilles et jeunes" (IBN `IDĀRĪ: Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée Al-Bayano'l-Mogrib, trad. Edmond Fagnan. Alger, Imprimerie Orientale Pierre Fontana, 1904, t. II, p. 383); Mª Jesús Rubiera par "mujeres, nobles o no" (RUBIERA MATA, María Jesús: La arquitectura en la literatura árabe. Madrid, Hiperión, 1988², p. 129).

maison de Ğa`far, la présence d'un personnel féminin a peut-être laissé une trace dans l'architecture comme l'a suggéré Antonio Vallejo: cette maison est composée d'une zone d'habitation individualisée, sans doute destinée au chef des cuisines qui contrôlait les activités de préparations alimentaires, et d'une zone de travail, pourvue de deux latrines; elles peuvent témoigner de la mixité des cuisines, où hommes et femmes appartenant à des catégories sociales modestes travaillaient ensemble<sup>41</sup>.

En dehors des maisons, hommes et femmes sont amenés à se rencontrer dans les rues, où la mixité est fonction de la catégorie sociale à laquelle appartient la femme —les déplacements des femmes des couches aisées étant plus limités que ceux des femmes du peuple- et où la mixité est limitée par le port du voile<sup>42</sup>. Hommes et femmes se côtoient aussi dans une mixité contrôlée au moment de la prière du vendredi; les sources textuelles sont cependant moins disertes à propos de la grande-mosquée de Madīnat al-Zahrā' que de celle de Cordoue: si elles évoquent des galeries réservées aux femmes dans l'édifice cordouan, elles ne signalent la présence féminine dans la mosquée de Madīnat al-Zahrā' que dans les circonstances dramatiques de la destruction de la ville à l'automne 1010. Femmes et enfants y trouvèrent en effet refuge, au moment où les Berbères assiégèrent Madīnat al-Zahrā', et ils furent impitoyablement massacrés<sup>43</sup>. Dans cet espace ordonné, où hommes et femmes sont séparés, et hiérarchisé, où les femmes se trouvent loin du mihrāb, les indices de cette ségrégation sexuée sont à chercher au niveau des portes d'entrée de la salle de prières; sur le plan publié avec le mémoire de la fouille<sup>44</sup>, la salle possède trois entrées depuis l'extérieur du bâtiment, deux sur le mur septentrional, au plus près de la qibla, une sur le mur méridional, au plus près de la cour. S'il est tentant d'interpréter ce système de portes en termes de genre, où l'unique entrée méridionale serait réservée aux femmes pour leur permettre l'accès au fond de la salle de prières, il faut cependant signaler que la question du nombre

- 41. VALLEJO TRIANO, Antonio: "La vivienda de servicios...", op. cit., p. 131. Ieva REKLAITYTE: Vivir en un ciudad de al-Ándalus, Hidráulica, saneamiento y condiciones de vida. Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 2012, p. 212 donne une interprétation non en termes de mixité, mais en nombre de personnes travaillant en ce lieu.
- 42. EPALZA, Mikel de, "La mujer...", op. cit., p. 59; MARÍN, Manuela: Mujeres..., op. cit., p. 119 et 237.
- 43. IBN AL-AŢĪR: *Annales du Maghreb et de l'Espagne*, trad. Edmond FAGNAN. Alger, A. Jourdan éditeur, 1898, p. 410.
- 44. PAVÓN MALDONADO, Basilio: *Memoria de la excavación de la mezquita de Medinat al-Zahra*. Madrid, Ministerio de Educación Nacional, 1966, fig. 1. Dans PAVÓN MALDONADO, Basilio: *Tratado de arquitectura hispanomusulmana*, III, *Palacios*. Madrid, CSIC, 2004, p. 142, la mosquée n'a plus que deux portes donnant sur l'extérieur, une sur chaque mur.

des portes de la mosquée est loin d'être résolue, ainsi que le rappelle Antonio Vallejo qui souligne les incohérences entre les diverses publications consacrées à l'édifice<sup>45</sup>.

Ainsi, dans les espaces de Madīnat al-Zahrā' où hommes et femmes doivent nécessairement se côtoyer, la maison, la rue, la mosquée, le régime de genre à répartition sexuée s'exprime par une mixité sous contrôle<sup>46</sup>. En revanche, dans les espaces liés au pouvoir politique, à sa représentation ou à sa gestion, le régime de genre exclut, du moins en principe, toute présence féminine.

# 2.—Genre et espaces du pouvoir à Madīnat al-Zahrā': des espaces strictement masculins?

Un régime de genre qui exclut les femmes des fonctions politiques les exclut logiquement aussi des espaces liés aux divers modes d'expression de l'autorité souveraine et convertissent les espaces du pouvoir en espaces strictement masculins. Ce sont ces espaces qu'il convient désormais d'examiner: sont-ils totalement dépouillés de toute marque féminine?

# 2.1.—Les espaces du pouvoir à Madīnat al-Zahrā': masculinité affirmée et exclusion des femmes

Le salon de 'Abd al-Raḥmān III constitue sans nul doute le lieu de la ville où s'exprime avec la plus grande vigueur le caractère strictement masculin des espaces du pouvoir: les somptueuses et très protocolaires cérémonies dont il fut le théâtre, analysées par Miquel Barceló<sup>47</sup>, ne laissent bien entendu aucune place à une quelconque silhouette féminine, les femmes étant exclues des rituels politiques. Lorsqu'un ambassadeur ou un chef de tribu vient rencontrer le calife, avant d'être reçu en grande pompe à Madīnat al-Zahrā', il est hébergé avec son entourage dans une résidence cordouane; les femmes venues avec lui l'attendent à Cordoue le temps de la réception à Madīnat al-Zahrā' et de l'entrevue avec le calife. En septembre

<sup>45.</sup> VALLEJO TRIANO, Antonio: *La ciudad califal..., op. cit.*, pp. 199-200 en particulier note 77.

<sup>46.</sup> Le seul espace urbain où la ségrégation sexuée est absolue est le bain public; à Madīnat al-Zahrā', seuls des bains privés ont été découverts, celui de la maison de Ğa'far et celui du salon de 'Abd al-Raḥmān III: leur fréquentation était réservée au cercle familial ou aux personnalités reçues dans l'espace protocolaire.

<sup>47.</sup> BARCELÓ PERELLÓ, Miquel: "El califa patente...", op. cit.

971, à l'issue de la réception solennelle des Banū Ḥazar par le calife, les hôtes sont raccompagnés jusqu'aux maisons de Cordoue où ils sont hébergés et "où se trouvaient leur famille et leurs affaires<sup>48</sup>". Le 26 septembre 974, les Banū Īdrīs sont solennellement reçus à Madīnat al-Zahrā'; à l'issue de la cérémonie, ils sont ramenés jusqu'aux demeures qui leur sont destinées dans la médina et les faubourgs de Cordoue et "où leurs femmes étaient déjà logées"<sup>49</sup>.

Il existe cependant une exception à la règle d'une exclusion des femmes des espaces du pouvoir à Madīnat al-Zahrā': à la fin du mois de juin 971, arrive à Cordoue Bon Filio, ambassadeur de Borrell II, chargé d'une lettre pour al-Hakam II dans laquelle le comte de Barcelone exprime sa volonté de nouer de bonnes relations avec le calife<sup>50</sup>. Comme il est d'usage dans les relations diplomatiques, la lettre est accompagnée d'un cadeau: du brocart et des armes, mais surtout trente captifs musulmans, hommes, femmes et enfants, ont été envoyés par Borrell, qui espère ainsi se concilier les bonnes grâces du calife<sup>51</sup>. Logée dans la almunia de Nasr, l'ambassade est ensuite reçue à Madīnat al-Zahrā' le 1er juillet; elle arrive escortée d'un escadron de l'armée, accompagnée en guise d'interprètes de cinq chrétiens de Cordoue, et précédée du cadeau de Borrell, ces captifs et captives alors libérés par le comte de Barcelone. Tous sont installés dans la Maison Militaire, en attendant que les membres de l'ambassade et leurs interprètes soient invités à entrer dans la salle du trône. Des femmes entrent donc parfois dans le secteur officiel de Madīnat al-Zahrā', du moins dans la partie réservée à l'administration du califat, la Maison Militaire, qui abritait les bureaux du gouvernement et servait d'antichambre aux délégations devant être recues par le calife<sup>52</sup>. Cette présence féminine dans l'espace du pouvoir ne bous-

<sup>48.</sup> IBN ḤAYYĀN: Anales palatinos del califa de Córdoba Al-Ḥakam II, por 'Īsā ībn Aḥmad al-Rāzī, trad. Emilio GARCÍA GÓMEZ. Madrid: Sociedad de Estudios y Publicaciones, 1967, p. 68.

<sup>49.</sup> IBN ḤAYYĀN: Anales palatinos..., op. cit., p. 241.

<sup>50.</sup> Ibid., pp. 44-47.

<sup>51.</sup> Sur la place du don dans les relations diplomatiques, cf. DROCOURT, Nicolas: "Quelques aspects du rôle des ambassadeurs dans les transferts culturels entre Byzance et ses voisins (VII°-XII° siècle)". Dans ABDELLATIF, Rania, BENHIMA, Yassir, KÖNIG, Daniel et RUCHAUD, Élisabeth (dir.): Acteurs des transferts culturels en Méditerranée. Munich, Oldenbourg Verlag, 2012, pp. 31-47. Plus généralement, sur les rituels des échanges diplomatiques, voir BECKER, Audrey et DROCOURT, Nicolas (éds.): Ambassadeurs et ambassades au cœur des relations diplomatiques. Rome-Occident médiéval-Byzance (VIII° s. avant J.-C.-XII° s. après J.-C.). Metz, CRULH-Université de Lorraine, 2012.

<sup>52.</sup> Il n'est pas facile de savoir si les prisonniers, que le calife libère à l'issue de la réception, pénètrent ou non dans la salle du trône. Selon N. Drocourt, si, à la cour de Byzance, le légat étranger doit présenter ses dons lors de la première audience officielle, il

cule cependant pas le régime de genre: les femmes admises dans le secteur officiel de la ville palatine sont des captives, des objets d'échange entre deux souverains; l'espace du pouvoir de Madīnat al-Zahrā' est bel et bien un espace d'où les femmes-actrices de l'Histoire —et non plus simples objets— sont exclues.

## 2.2.—Figures féminines et espaces du pouvoir

L'exclusion des femmes de l'espace officiel du pouvoir ne signifie pas que les femmes n'ont pas eu d'influence dans la vie politique du califat, bien au contraire; les recherches consacrées aux femmes de l'entourage du calife ont montré le rôle joué dans les affaires internes du califat par des personnalités comme Margān ou Ṣubḥ<sup>53</sup>. De Margān, Ibn Ḥayyān ne dit-il pas que le fondateur de Madīnat al-Zahrā' *lui faisait confiance pour les affaires publiques et les affaires privées*<sup>54</sup>? Ces femmes, si influentes dans la politique intérieure de la famille omeyyade, ont-elles laissé une empreinte sur le paysage urbain? Margān attache son nom à plusieurs constructions, son œuvre majeure étant une mosquée de grandes dimensions située dans le faubourg occidental de Cordoue, dotée pour son entretien d'un habous de fort rapport, constitué de terres à haut rendement sises à l'ouest de la ville<sup>55</sup>; Muštāq, également *umm walad* de `Abd al-Raḥmān III, ordonne des travaux dans une mosquée cordouane, faisant construire ou restaurer le minaret, ainsi que la galerie contigüe, et remettant à neuf les façades<sup>56</sup>.

n'existe pas de mention explicite confirmant cette pratique dans le cas d'esclaves femmes (communication personnelle).

<sup>53.</sup> MARÍN, Manuela: *Mujeres..., op. cit.*, pp. 578-581 et "Una vida de mujer: Şubḥ". Dans *Biografías y género biográfico en el Occidente islámico*. Madrid, CSIC, 1997, pp. 425-445.

<sup>54.</sup> IBN ḤAYYĀN: Crónica del califa `Abdarraḥmān III an-Nāṣīr entre los años 912 y 942 (Al-Muqtabis V), trad. María Jesús VIGUERA et Federico CORRIENTE. Zaragoza, Instituto Hispano-Árabe de Cultura, 1981, p. 18.

<sup>55.</sup> IBN ḤAYYĀN: *Crónica..., op. cit.*, p. 19; CALVO CAPILLA, Susana: "Mujeres mecenas: de al-Andalus a Oriente". Dans GONZÁLEZ FERRÍN, Emilio (coord.): *Al-Andalus: paradigma y continuidad*. Séville, Fundación Tres Culturas del Mediterráneo, 2011, pp. 129-153, en part. pp. 140-141 [www.academia.edu/1782884/Mujeres\_mecenas\_de\_al-Andalus\_a\_Oriente]; ANDERSON, Glaire D: "Concubines, eunuchs and patronage in early islamic Córdoba". Dans MARTIN, Therese (éd.): *Reassessing the Roles...*, II, pp. 633-669, en part. pp. 649-650.

<sup>56.</sup> LÉVI-PROVENÇAL, Évariste: *Inscriptions arabes d'Espagne*. Leyde-Paris, Brill-E. Larose, 1931, pp. 24-26; CALVO CAPILLA, Susana: "Mujeres mecenas...", *op. cit.*, pp. 141-142; ANDERSON, Glaire D.: "Concubines...", *op. cit.*, pp. 656-661. Sur l'anthroponymie féminine et la géographie religieuse de Cordoue, voir MARÍN Manuela: "Imágenes de una

Les interventions des femmes du calife en matière de construction dans la capitale ne concernent cependant que Cordoue<sup>57</sup> et leur patronage n'a pas touché Madīnat al-Zahrā'<sup>58</sup>.

Les silhouettes féminines ne sont cependant pas absentes des espaces protocolaires de la ville palatine: au-dessus de la porte méridionale de la ville, était placée une statue qui représentait une femme et qui donna son nom à la porte, la Bāb al-Sūra. Loin d'être une porte secondaire, cette porte était l'un des lieux de passage obligés lors des réceptions solennelles orchestrées par la cour califale: en septembre 971, lorsque les Banū Hazar sont reçus par le calife, leur cortège sort de l'almunia cordouane où ils sont hébergés pour être conduit, entre deux files impressionnantes et ininterrompues d'hommes en armes, jusqu'à la Porte de la Statue de Madīnat al-Zahrā', qu'il franchit pour gagner ensuite le palais califal<sup>59</sup>. En juillet 973, à l'occasion de la réception organisée pour la rupture du jeûne, les proches du calife et les serviteurs de l'État viennent solennellement saluer le prince; la longue file d'attente qui va les mener jusqu'au trône commence à la porte extérieure de la ville, la Porte de la Statue<sup>60</sup>. L'image féminine qui surplombait l'entrée méridionale de la ville palatine n'a pas été affectée par la destruction de la ville en 1010 puisqu'elle est toujours en place en 1190 lorsque l'Almohade Ya`qūb al-Mansūr visite les ruines de Madīnat al-Zahrā', donnant l'ordre à ce moment-là que la statue soit enlevée<sup>61</sup>. Une autre représentation féminine se trouvait en un lieu emblématique, à savoir le grand portique à quatorze arcs successifs qui constituait l'entrée cérémoniale du palais lui-même et que franchissaient les ambassades pour accéder à la Maison Militaire; une tête féminine en marbre, sculpture en ronde-bosse du IIIe siècle, a en effet été découverte lors les fouilles de l'esplanade située en face du portique,

ciudad islámica: Córdoba en los textos árabes de al-Andalus". *Contributions to science*, Barcelona, s.p. Je remercie Manuela Marín de m'avoir permis de consulter cet article avant sa publication.

<sup>57.</sup> Hors de la capitale, Şubḥ fait construire une fontaine (ANDERSON, Glaire D: "Concubines...", *op. cit.*, pp. 661-663).

<sup>58.</sup> Sur l'évergétisme des femmes de la cour califale, voir la mise au point richement documentée d'ANDERSON, Glaire D: "Concubines...", op. cit., et, dans une perspective d'analyse comparée, CALVO CAPILLA, Susana: "Mujeres mecenas...", op. cit., Ce patronage est sans commune mesure avec celui des femmes de l'Occident romain: MARTÍNEZ LÓPEZ, Cándida: "Amantissima civium suorum: Matronazgo cívico en el Occidente romano". Arenal, 18-2 (2011), 277-307.

<sup>59.</sup> IBN ḤAYYĀN: Anales palatinos..., op. cit., p. 68.

<sup>60.</sup> Ibid., pp. 152-153.

<sup>61.</sup> L'information est donnée par Ibn `Idarī dans une version abrégée du *Bayān*, *El Anónimo de Madrid y Copenhague*, texto árabe y traducción por Ambrosio HUICI MIRAN-DA, Valencia, 1917, pp. 60-61 y 64.

sans qu'il soit possible de préciser davantage les modalités de cette réutilisation de *spolia*<sup>62</sup>. Exclues des espaces du pouvoir par le régime de genre, les femmes étaient néanmoins présentes en des lieux-clés des cérémonies protocolaires, par des représentations figurées<sup>63</sup>.

La figure féminine placée au-dessus de la porte de la ville a fait l'objet de deux interprétations en termes astrologiques: pour certains, il s'agit d'une statue figurant le signe zodiacal de la Vierge, al-Sunbula, soit une jeune fille portant un épi de blé<sup>64</sup>; pour d'autres, il s'agit d'une image de la planète Vénus, Zuhara, proche sémantiquement de Zahrā', et qui est représentée par une courtisane distrayant le prince avec son luth ou sa harpe<sup>65</sup>. Le seul texte arabe qui apporte une précision à ce sujet est celui d'Ibn al-`Arabī, témoignage précieux d'un auteur qui visita la ville avant de partir pour l'Orient en 1193; or, l'information transmise par l'auteur arabe est bien différente des lectures que l'historiographie du XXe siècle fit de la statue: selon Ibn `Arabī, au-dessus de la porte de Madīnat al-Zahrā', le calife fit graver (nagaša) l'image de sa favorite, al-Zahrā'66. S'il est donc une image féminine prégnante à Madīnat al-Zahrā', c'est donc bien celle de cette concubine à laquelle il faut s'attacher désormais. Elle a fait l'objet de lectures diverses, tout comme le récit qui évoque le rôle qu'elle joua dans la fondation de la ville.

- 62. BELTRÁN FORTES, José: Los sarcófagos romanos de la Bética con decoración de tema pagano. Málaga-Sevilla, Universidad de Málaga-Universidad de Sevilla, 1999, pp. 36-37.
- 63. En revanche, et dans l'état actuel de nos connaissances, les céramiques découvertes présentent de rares représentations de figures animées et aucune d'image féminine (CANO PIEDRA, Carlos: *La cerámica verde-manganeso de Madīnat al-Zahrā'*. Granada: El Legado andalusí, 1996, pp. 31-33). De même, l'épigraphie, issue de la grande-mosquée et du salon de réception, est des plus officielles et exclut toute référence à une femme (MARTÍNEZ NÚÑEZ, María Antonia: "La epigrafía del Salón de 'Abd al-Raḥmān III". Dans VALLEJO TRIANO, Antonio (dir.): *Madīnat al-Zahrā'*, *El Salón..., op. cit.*, pp. 108-152; "Epígrafes a nombre de al-Hakam en Madīnat al-Zahrā'". *Cuadernos de Madīnat al-Zahrā'*, 4 (1999), 83-103.
- 64. SANTIAGO SIMÓN, Emilio de: "Unas notas en torno a la Bāb al-Ṣūra de Córdoba". *Miscelánea de Estudios Árabes y Hebraicos*, 1969-1970 (XVIII-XIX), pp. 129-136, sévèrement critiqué par OCAÑA JIMÉNEZ, Manuel: "Algo más sobre la Bāb al-Ṣūra de Córdoba". *Al-Qanṭara*, 3 (1982), 447-456.
- 65. VALLEJO TRIANO, Antonio: *La ciudad califal..., op. cit.*, p. 127 et 178, qui suit R. Calderón et M. Acién. Sur les représentations de la Vierge et de Vénus, cf. CAIOZZO, Anne: *Images du ciel d'Orient au Moyen Âge*. Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003.
- 66. Dans la version transmise par AL-MAQQARĪ: *Nafḥ al-ṭīb*, éd. Iḥsān 'Abbās. Beyrouth, Dār Sādīr, 1988, I, p. 524. *Naqaša*: buriner, ciseler, graver, sculpter.

## 3.—Les transgressions d'al-Zahrā' ou l'art de respecter la norme

# 3.1. —Al-Zahrā': symbolique et origines

Le terme al-Zahrā' est, la plupart du temps, entendu comme un substantif, désignant une personnalité féminine<sup>67</sup>. L'historiographie récente a écarté la possibilité que cette esclave chanteuse (*ğāriya*<sup>68</sup>) ait pu être un personnage réel: Manuela Marín note que nous ne savons rien par ailleurs de cette femme, dont le nom n'apparaît pas dans les sources arabes<sup>69</sup>. Al-Zahrā' est ainsi considérée comme un personnage imaginaire, mécène fictive que Glaire Anderson exclut logiquement de son étude sur le patronage des concubines et des eunuques dans la Cordoue omeyyade<sup>70</sup>. Maribel Fierro en fait un personnage allégorique, symbolisant Fāṭima, surnommée al-Zahrā', dans le contexte d'un calife qui cherche à assimiler sa ville au Paradis pour dépasser son rival fāṭimide<sup>71</sup>. Il est enfin possible d'y voir une représentation astrologique visant à rappeler que la ville naquit sous l'ascendant de Vénus<sup>72</sup>, la patronne des musiciens et des danseurs, tout comme Le Caire fut créée au moment où la planète Mars (Qāhir) était en phase ascendante<sup>73</sup>.

Le récit relatif au rôle joué par al-Zahrā' dans la fondation de la ville, dont la plus ancienne version que nous possédons aujourd'hui date du XIII<sup>e</sup> siècle, est popularisé par une œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>74</sup>; il rapporte ceci<sup>75</sup>:

- 67. LABARTA, Ana et BARCELÓ, Carmen: "Las fuentes árabes...", op. cit., suggèrent d'y voir un adjectif, la resplendissante.
- 68. MARÍN, Manuela: *Mujeres..., op. cit.*, pp. 41-42: parfois traduit par esclave chanteuse, le terme peut désigner une jeune femme libre; une *ǧāriya* n'est pas forcément une chanteuse, mais peut être chargée des tâches domestiques.
  - 69. Ibid., pp. 79-80.
  - 70. ANDERSON, Glaire D.: "Concubines...", op. cit.
  - 71. FIERRO, Maribel: "Madīnat al-Zahrā'...", op. cit..
- 72. MAZZOLI-GUINTARD, Christine: "Les récits de fondation de Madīnat al-Zahrā': la construction d'un mythe des origines en terre d'Islam". Dans LAMAZOU-DUPLAN, Véronique (éd.): *Ab urbe condita... Fonder et refonder la ville: récits et représentations (second Moyen Âge-premier XVI<sup>e</sup> siècle)*. Pau, Presses Universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 2011, pp. 77-90.
- 73. C'est l'une des hypothèses relatives à l'origine du toponyme al-Qāhira (RAYMOND, André: Le Caire. Paris, Fayard, 1993, pp. 43-44).
- 74. Avec de légères variantes d'une version à l'autre selon PUERTA VÍLCHEZ, José Miguel: "Ensoñación...", op. cit., p. 336, note 1.
- 75. AL-MAQQARĪ: *Naſḥ al-ṭīb*, *op. cit.*, p. 523. Pour la traduction du poème, j'ai suivi PUERTA VÍLCHEZ, José Miguel: "Ensoñación...", *op. cit.*, p. 313. Il existe de cet extrait des traductions espagnoles qui amputent les premières lignes du texte: RUBIERA MATA, María Jesús: *La arquitectura...*, *op. cit.*, p. 128; MARÍN, Manuela: *Mujeres...*, *op. cit.*, pp. 79-80.

"Le vénérable Muḥyī l-Dīn Ibn `Arabī a dit, dans Al-musāmurāt: j'ai appris sur la ville d'al-Zahrā', après sa ruine et quand elle était un refuge pour les oiseaux et les animaux sauvages. Elle avait été construite de manière extraordinaire dans le pays d'Andalus, et elle était proche de Cordoue. Quelques vers de poésie permettent au sage de se souvenir et alertent l'insouciant; ils disent: De brillantes demeures étreintes par le crépuscule,/ où plus personne n'habite, devenues un désert./Un oiseau leur dédie sa trille de toutes parts, /et tantôt se tait, tantôt gazouille./Ici, au chanteur solitaire,/tout effrayé et affligé, je demandai:/"à qui adresses-tu ta plainte et ta lamentation?/ Il me répondit: au temps passé qui ne reviendra plus".

Puis il a dit: je dois à quelques sages de Cordoue la raison de la construction de Madīnat al-Zahrā', à savoir qu'une concubine (surriyya) d'al-Nāṣir mourut en laissant beaucoup d'argent et que celui-ci ordonna d'obtenir la libération de musulmans captifs avec cette somme. Il rechercha dans le pays des chrétiens (Ifranǧ) mais n'en trouva point, qu'Allāh soit loué pour ceci! Alors, son esclave (ǧāriya) al-Zahrā' qu'il aimait beaucoup, lui dit: "j'aimerais que tu construises pour moi une ville qui portera mon nom et où la cour s'établira". Il la construisit en bas du Mont de la Fiancée, sur son flanc méridional, à trois milles environ au nord de Cordoue.

Dans l'état actuel de nos connaissances, la version la plus ancienne du récit est due à Ibn `Arabī, qu'il faut considérer comme son inventeur: né à Murcie en 1165 et mort à Damas en 1240, Ibn 'Arabī est un grand mystique, l'un des plus importants maîtres du soufisme<sup>76</sup>. En 1172, la famille d'Ibn 'Arabī vint s'installer à Séville où le père travailla dans l'administration militaire; le fils, secrétaire d'un gouverneur almohade, était soldat à Cordoue en 1184, au moment où il décida d'abandonner ses fonctions pour suivre la voie du soufisme. Il se trouvait dans cette ville depuis quelque temps déjà et il y était toujours en 1190; à la mort de son père, en 1193 ou en 1194, Ibn 'Arabī commença une série de voyages, entre Andalousie et Maghreb, avant de partir pour l'Orient, parvenant en Égypte en 1202. Il accomplit le pèlerinage cette année-là et ne cessa de voyager à travers l'Orient, s'établissant définitivement à Damas en 1223. L'œuvre qui nous intéresse, Al-musāmurāt, plus souvent désignée par Muhādarāt al-abrār, est un ouvrage d'adab, dont la composition court sur une dizaine d'années entre février 1215 et 1226, au milieu des pérégrinations de l'auteur entre La Mecque, Alep, Antioche, Damas. Entre maximes morales et recommandations de bonne conduite spirituelle, Ibn 'Arabī insère quelques données

<sup>76.</sup> LIROLA DELGADO, Jorge: "[299] Ibn al-`Arabī". Dans *Biblioteca de al-Andalus*, 2, Almería, Ibn Tufayl, 2009, pp. 158-332.

biographiques, en particulier ses rencontres, ici et là, avec tel ou tel savant, auquel il doit une information ou un savoir<sup>77</sup>.

D'où vient l'anecdote sur la fondation de Madīnat al-Zahrā'? Ibn `Arabī l'aurait-il forgée lui-même, comme il l'a fait pour le récit d'une ambassade à la cour de `Abd al-Raḥmān III, insérée dans le même ouvrage, ainsi que l'avait montré Fernando de la Granja<sup>78</sup>? Ces deux récits ont en commun de n'avoir été conservés que par Ibn `Arabī<sup>79</sup>; en revanche, la termīnologīe du texte sur Madīnat al-Zahrā' ne présente pas les anomalies qui figurent dans le récit de l'ambassade et que Fernando de la Granja avait relevées<sup>80</sup>. Si le texte sur Madīnat al-Zahrā' est plus précis que celui de l'ambassade, Ibn `Arabī a cependant oublié qui l'a informé et ne s'appuie que sur d'anonymes savants cordouans (ba'd mašā'īḥ qurṭuba<sup>81</sup>), quī avaīent en leur possessīon des écrīts ancīens préservant la mémoīre de faīts vīeux de 250 ans. L'un d'eux conservaīt-īl le Tārīḥ mīn aḥbār Qurṭuba wa `ağā'īb al-Zahrā' d'Ībn Ḥayyān qu'al-Zuhrī, sans doute originaire d'Almería, utilisa au XIIe siècle pour son œuvre de géographie et que nous avons hélas perdu<sup>82</sup>?

Si le mystique Ibn `Arabī est l'inventeur de la notice, le chroniqueur al-Maqqarī (Tlemcen, 1577-Le Caire, 1632) en est le diffuseur dans l'érudition des siècles suivants<sup>83</sup>. À tel point que lorsque Pascual de Gayangos traduisit le *Nafh al-tīb* en 1840, en une version longue mais incomplète de l'œuvre, il en oublia l'inventeur au profit du diffuseur; le passage relatif à la fondation de Madīnat al-Zahrā' est amputé de la référence à Ibn `Arabī et commence ainsi: "The cause of the building of the city of Az-zahrÁ is thus related by a certain doctor, a native of Cordova. One of An-nÁssir's concubines happening to die possessed of considerable wealth, the SultÁn ordered that the whole of her property should be spent in the redemption of captives..."<sup>84</sup>. La fortune du récit ne s'est jamais démentie, ses inventeur

- 77. LIROLA DELGADO, Jorge: op. cit.
- 78. GRANJA SANTAMARÍA, Fernando de la: "A propósito de una embajada cristiana en la corte de 'Abd al-Raḥmān III". Dans *Estudios de historia de al-Andalus*. Madrid, RAH, 1999, pp. 327-344.
- 79. N'oublions pas, toutefois, que nous ne conservons qu'une partie de l'immense production littéraire du Moyen Âge arabe.
  - 80. GRANJA SANTAMARÍA, Fernando de la: "A propósitoā", pp. 331-332.
  - 81. Un certain savant ou certains savants, ba'd marquant l'indéfinition.
- 82. AL-ZUHRĪ: El mundo en el siglo XII. Estudio de la versión castellana y del "original" árabe de una geografía universal: "El tratado de al-Zuhri", par Dolors BRAMÓN. Barcelone, Ed. Ausa, 1991, p. 153.
- 83. Même si, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'historien marocain Muḥammad al-Ifranī (1670-1747) revient au texte fondateur (LIROLA DELGADO, Jorge: *op. cit.*, p. 286).
  - 84. AL-MAQQARĪ: The History of the Mohammedan dynasties in Spain, translated

et diffuseur parfois oubliés<sup>85</sup>, l'arabisme espagnol de ces trente dernières années ayant définitivement restauré le rôle d'Ibn `Arabī. Les interprétations les plus novatrices ont été développées par l'histoire des femmes, Manuela Marín soulignant le caractère misogyne du récit, María Elena Díez Jorge insistant sur le rôle de muse inspiratrice de la femme dans la construction<sup>86</sup>.

### 3.2. —La force de la norme

Sur quel fond d'authenticité Ibn `Arabī pose-t-il les bases de la légende? La question n'est pas de savoir d'où vient le nom de la ville —de la blancheur de ses pierres ou d'une représentation féminine— mais de saisir le mode d'élaboration du mythe: s'il cherche à expliquer des réalités qui affectent l'ordre social établi, il est loin d'être une création libre. Il faut donc s'efforcer de comprendre comment le discours est élaboré, moment-clé de l'analyse du contexte documentaire d'un régime de genre:

"...dans la mesure où le document est la trace écrite dont dispose l'historien pour reconstruire le passé, ce n'est qu'en opérant une déconstruction intégrale d'une documentation, de sa production à sa diffusion, en passant par ses modes de conservation et de transmission, que l'on peut restituer la logique des actions du passé car, pour l'historien, les pratiques sociales sont liées aux pratiques documentaires".

Les réalités face auxquelles se trouve Ibn `Arabī —ou, avant lui, les érudits cordouans? —sont les suivantes: le nom, indiscutablement féminin, d'une ville palatine, nom qui intrigue d'autant plus qu'il s'éloigne de ceux qui s'expliquent par le nom du fondateur, al-Mahdiyya, al-Manṣūriyya, noms des villes créées par les rivaux fāṭimides de Cordoue; la présence d'une effigie féminine, toujours au-dessus de la porte principale de la ville au début des années 1190. Par ailleurs, l'ordre social est celui d'un régime de genre qui exclut les femmes de l'espace du pouvoir politique. Puisqu'il faut

by Pascual de Gayangos, London, The Oriental Translation Fund, 1840, I, p. 232 (rééd. Routledge-Curzon, 2002). Par ailleurs, le terme sultan est absent du texte arabe.

<sup>85.</sup> Ainsi par É. Lévi-Provençal qui, sans citer de sources, évoque "les chroniqueurs du règne d'al-Nasir [qui] s'étendent complaisamment sur les circonstances de la construction de Madīnat al-Zahrā' [ā] Suivant certains d'entre eux, une esclave concubineā" (LÉVI-PROVENÇAL, Évariste: *Histoire de l'Espagne musulmane*. Paris-Leyde, Maisonneuve & Cie-Brill, II, pp. 134-135).

<sup>86.</sup> MARÍN, Manuela: *Mujeres..., op. cit.*, pp. 79-82; DÍEZ JORGE, María Elena: "Women and the Architecture...", *op. cit.*, pp. 492-494.

<sup>87.</sup> LETT, Didier: "Les régimes de genre...", op. cit., p. 566.

placer une personnalité féminine à l'origine de la ville palatine du premier calife de Cordoue, en opposition au régime de genre, cette femme ne peut qu'aller à l'encontre de la norme. Le personnage féminin d'al-Zahrā' cumule en effet les transgressions: la femme mécène de la cour califale est une épouse légitime, une *umm walad*; al-Zahrā' n'est qu'une ğāriya. La femme mécène de la cour califale investit ses ressources personnelles; al-Zahrā' investit les ressources d'une autre femme. La femme mécène de la cour califale attache son nom à des fondations religieuses, occasions de manifester sa vertu; al-Zahrā' a laissé son nom à une fondation qui n'a rien de pieux, une ville palatine. La femme mécène de la cour califale est raisonnable et réfléchie, édifiant ou restaurant ce qui est nécessaire; al-Zahrā' est frivole, réclamant, outre la construction d'une ville, que soit gommée la noirceur du mont qui enveloppe le site, amenant ainsi le calife à faire déboiser la colline pour la replanter de figuiers et d'amandiers.

### 4.—Conclusion

Hommes et femmes à Madīnat al-Zahrā' fréquentent des espaces urbains régis par un régime de genre à stricte ségrégation sexuée, avec mixité régulée là où les contacts ne peuvent être évités, dans les maisons ou la mosquée du vendredi, et avec exclusion des femmes des espaces du pouvoir. Cette exclusion n'empêche cependant pas que les femmes aient été représentées dans des espaces servant au rituel du pouvoir ou qu'une image féminine ait été intimement associée à la ville palatine, son nom même. Pour faire coller le réel, un nom féminin pour une fondation califale, et le régime de genre à stricte ségrégation sexuée, qui exclut les femmes de la sphère politique, il fallut trouver une femme qui transgressât la norme, la ğāriya al-Zahrā'.